



Commission des Affaires Scolaires
Affaire suivie par :
Eric GOBERT

Madame, Monsieur,

INSCRIPTION A L'ÉTUDE SURVEILLÉE Pour le 1^{er} trimestre année 2009/2010

La première période d'étude surveillée débutera le
Judi 2 octobre 2009 pour s'achever le jeudi 17 décembre 2009.

Elle aura lieu le lundi et le jeudi de 16h30 à 17h30.

Son coût est fixé à 56,00€ pour le premier trimestre (pour 20 séances)

Décomposé comme suit : 2,80€ (dont 0,30€ de goûter) soit 1,20€ de plus que la première heure de garderie.
Le tarif proposé étant le plus bas possible par rapport à charges engagées.



COUPON - INSCRIPTION « ÉTUDE SURVEILLÉE »
A remettre à l'école, ou au secrétariat de la Mairie
Au plus tard pour le vendredi 18 septembre dernier délais

Premier trimestre du jeudi 1er octobre au jeudi 17 décembre 2009

Parents / Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

N° de téléphone à joindre d'urgence en cas de problème : _____

Nom et prénom 1^{er} enfant : _____

Classe fréquentée à cette rentrée scolaire : CP CE1 CE2 CM1 CM2

Nom et prénom 2^{ème} enfant : _____

Classe fréquentée à cette rentrée scolaire : CP CE1 CE2 CM1 CM2

- Inscription à l'étude (16h30 à 17h00 : goûter et moment de détente - 17h00 à 17h30 : études surveillées *)
 Pas intéressé par études surveillées *
 Souhaite uniquement la garderie*

• *Cochez la ou les cases souhaitées*

Rappel : pour une raison d'organisation et de résultat, l'inscription est possible uniquement sur la durée totale de la période

Mention « règlement ci-joint lu et approuvé »

Signatures des responsables légaux

Fait à CAMES EN PLAINE, le